

Agréé par



Société Tunisienne  
de l'Électricité et du Gaz



### 1/ Les avantages du photovoltaïque :

L'énergie photovoltaïque est une **énergie propre et non-polluante** qui ne dégage pas de gaz à effet de serre et ne génère **pas de déchets**.

Il s'agit d'une source d'énergie **inépuisable**.

Il s'agit d'une source d'énergie électrique totalement **silencieuse**.

Le montage des installations photovoltaïques est **simple** et les installations sont **adaptables** aux besoins de chaque projet.

Les installations photovoltaïques sont en général de **haute fiabilité**, peu sujettes à l'usure, elles demandent **peu d'entretien**.

### 2/ Les composants d'un système photovoltaïque :

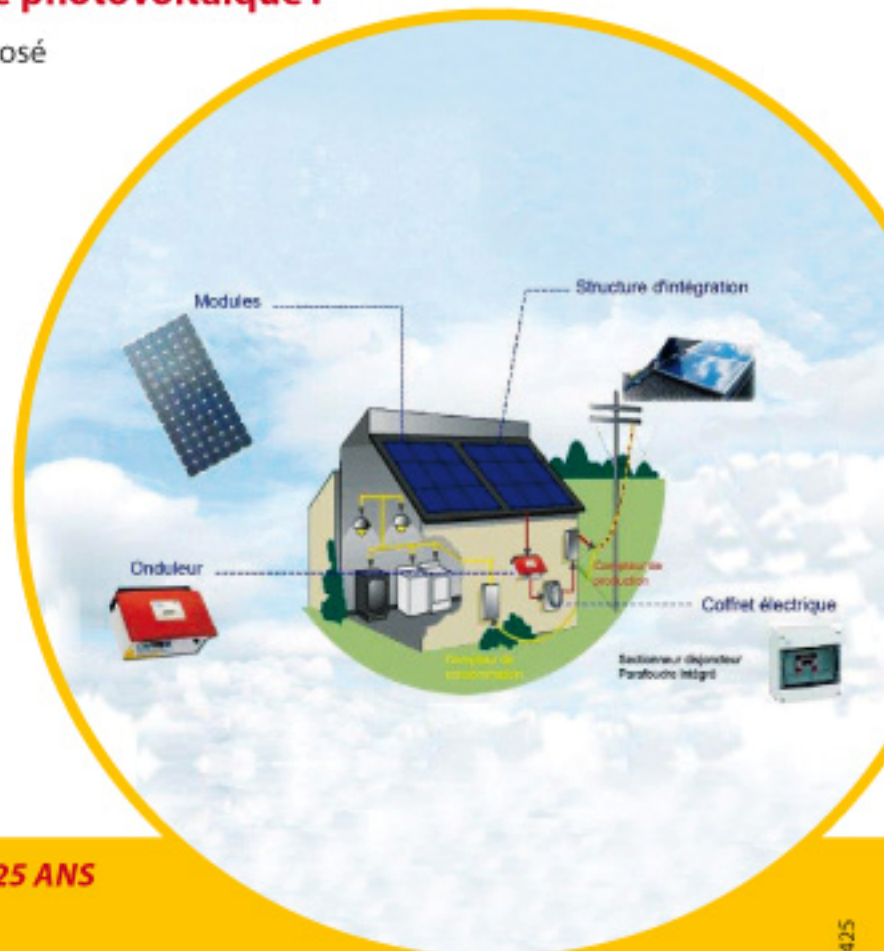
Un système photovoltaïque est composé principalement de :

- Modules photovoltaïques
- Structure d'intégration
- Onduleur
- Coffret électrique

### 3/ Les incitations financières :

L'Etat Tunisien accorde **une subvention** de l'ordre de 30% du coût du système photovoltaïque en hors taxes.

**Facilité de paiement** sur 7 ans pour les systèmes photovoltaïques de 1 et 2 kWc à travers la facture de la STEG.



**GARANTIE DE PUISSANCE ATTEINT LES 25 ANS**

Certifié par



Distributeur